



# L'IMPLICATION DES MEMBRES : GUIDE DU DÉBUTANT

***SCFP***

**Ce guide est une introduction aux principes de base qu'il faut suivre pour réussir à impliquer encore plus de membres dans notre syndicat. Il contient aussi des stratégies et des conseils utiles à toutes les sections locales du SCFP, peu importe leur taille.**

En tant que dirigeants et militants syndicaux, nous savons qu'il est essentiel, pour bâtir un syndicat fort, d'intéresser nos membres à ce que nous faisons. Nous savons aussi que toutes sortes de choses sollicitent l'attention des gens de nos jours. Il n'est pas facile de rejoindre nos membres et de les aider à développer un sentiment d'appartenance à leur syndicat.

L'implication des membres est pourtant cruciale. C'est pourquoi le SCFP fournit des ressources comme ce guide, afin de simplifier vos efforts pour rejoindre les membres et tisser des liens avec eux. Ce guide n'est qu'un début. Des ressources plus complètes seront disponibles sous peu.

Nous espérons que ce guide aidera votre section locale à développer ses propres programmes et initiatives pour favoriser l'implication des membres.

En toute solidarité,



**Mark Hancock**  
Président national



**Charles Fleury**  
Secrétaire-trésorier national

# Pourquoi souhaitons-nous que les membres s'impliquent ?

L'implication des membres permet de renforcer leurs liens avec leur syndicat.

En écoutant nos membres et en répondant à leurs préoccupations, on gagne leur soutien.

Plus ce soutien est fort, plus nous sommes efficaces à la table de négociations et plus nous contribuons au développement de nos communautés.

Les membres impliqués rendent les syndicats plus forts, et ce, à long terme.

# Définition de l'implication des membres selon le SCFP

Le SCFP utilise une approche pratique et flexible pour impliquer ses membres. Elle se fonde sur des principes qui peuvent s'appliquer aux sections locales de toute taille. C'est important, car la taille de nos sections locales varie entre quelques membres et des dizaines de milliers.

**Le SCFP définit l'implication des membres comme suit :**

**« Les pratiques, initiatives et programmes syndicaux habituels qui jettent des ponts entre la direction et la base, notamment par le biais d'activités de communication, d'organisation et d'éducation. »**

Au SCFP, l'implication des membres est un travail constant et non pas une activité qui devient prioritaire seulement à l'approche d'une ronde de négociation. Quand on y pense, toute communication ou activité syndicale visant à intéresser ou à mobiliser nos membres, d'une manière ou d'une autre, contribue à l'implication des membres.

# Les cinq grands principes de l'implication des membres au SCFP

## L'IMPLICATION DES MEMBRES...

### 1. c'est constant

Impliquer les membres et établir des liens avec eux ne se fait pas en un seul contact. C'est un processus continu. Quand on y pense, nous utilisons régulièrement diverses stratégies pour parler à nos membres, les écouter et leur répondre : des assemblées syndicales, des activités familiales et communautaires, les réseaux sociaux, des sondages, etc. Toutes ces voies de communication entre la base et la direction syndicale contribuent à l'implication des membres.

### 2. c'est donner l'exemple

Il est important d'être respectueux et sincère dans toutes nos interactions avec les membres, comme dans la manière dont nous menons les affaires du syndicat. On favorise la participation des gens en ayant une bonne conduite et en mettant les principes syndicaux en pratique. C'est ainsi que le syndicat devient une source de fierté.

### 3. c'est être à l'écoute

En tenant compte des préoccupations de nos membres, nous leur donnons une raison d'apprécier leur syndicat. C'est pourquoi nous agissons sur les enjeux et les dossiers qui comptent pour nos membres, que ce soit à la table de négociations, dans les comités mixtes ou par le biais des différents programmes et services que nous fournissons. Être à l'écoute, c'est aussi privilégier les moyens de communication qu'utilisent nos membres, que ce soit les réseaux sociaux, les bulletins périodiques acheminés par courriel ou les babillards syndicaux.

#### **4. ça passe par la conversation**

L'implication des membres, c'est une conversation constante. Il faut donc être « parlable » ! Tout est question de ton. En étant accessible et abordable, tant au niveau de la communication que du comportement, vous pourrez plus facilement tisser des liens avec la base.

#### **5. c'est une question d'équilibre**

De nos jours, les syndicats doivent faire plus que tenir des assemblées syndicales. Or, même dans les meilleures conditions, obtenir l'attention de nos membres constitue un véritable défi. Nos membres doivent concilier travail, famille, obligations personnelles et plus encore. À l'ère du numérique, il faut aussi trouver un équilibre entre les conversations individuelles et les stratégies électroniques pour impliquer les membres. Il n'est pas question de choisir entre les réseaux sociaux et les bulletins par courriel d'une part et le babillard syndical et les rencontres en personne d'autre part. Nous utilisons tous ces moyens. Nous privilégions ce qui fonctionne avec nos membres et nous essayons de nouvelles choses pour garder leur intérêt.

# Conseils pour l'implication des membres

## CONSEILS D'ORDRE GÉNÉRAL

### 1. Commencez petit

Paris ne s'est pas construite en un jour. Il faut commencer par des petites initiatives, puis procéder par étapes vers des projets plus ambitieux.

### 2. Gardez le cap et le rythme

Autant que possible, livrez la marchandise, par exemple lorsque vous lancez un bulletin d'information ou décidez d'offrir une série d'ateliers de formation. Il est difficile de retenir l'attention des gens si on lance et interrompt constamment des projets. Promettez uniquement ce que vous êtes en mesure d'offrir. Pensez à long terme : il faut que ça dure !

### 3. Organisez des activités sociales

De nombreux syndicats ont du succès avec des activités et des programmations spéciales qui vont au-delà des affaires syndicales habituelles et qui sont de nature plus sociale. Pensez, par exemple, à organiser des barbecues pour les membres et leurs familles, d'autres types de rassemblements, des événements culturels, des activités sportives ou encore à fonder des clubs sociaux.

### 4. Écoutez

Pour intéresser vos membres au syndicat, il est absolument essentiel de les écouter. En écoutant, on découvre où en sont nos membres, leurs préoccupations et leurs besoins, ce qu'ils seraient prêts à faire. Cette écoute se fait par plusieurs canaux : aux assemblées, par le biais des délégués et des membres de l'exécutif, et bien sûr par les commentaires qu'adressent les membres à leurs dirigeants syndicaux.

Pour savoir ce que les membres pensent, vous pouvez aussi faire circuler des sondages, participer aux conversations dans les réseaux sociaux ou utiliser d'autres moyens de communication électroniques.

## **5. Gardez l'esprit ouvert**

Il est important d'être ouvert aux nouvelles expériences, en particulier lorsqu'il s'agit de rejoindre les nouveaux membres et les membres des groupes sous-représentés de notre syndicat, comme les jeunes, les membres racisés, les personnes ayant un handicap et les membres de la communauté LGBTQ2+. C'est en essayant de nouvelles choses qu'on peut savoir ce qui marche ou ne marche pas.

# Bien planifier pour réussir à impliquer les membres

## Fixez des objectifs clairs

Que souhaitez-vous ? Accroître la participation aux assemblées, activités et campagnes syndicales ? Voulez-vous mobiliser plus de membres à l'approche de vos négociations ? Fixer des objectifs pour chacune de vos initiatives afin de pouvoir évaluer les progrès réalisés et de mesurer l'efficacité de vos stratégies.

## Surveillez ce qui s'en vient

Le calendrier est un outil de planification simple, mais essentiel. On est plus efficace lorsqu'on planifie les grandes initiatives de sensibilisation bien à l'avance et qu'on donne aux membres (et à soi-même) un préavis suffisant. L'utilisation d'un calendrier permet d'espacer les activités et donne à tout le monde une structure à suivre.

## Connaître votre section locale

En étudiant le ou les lieux de travail de votre section locale, vous pourrez identifier les liens formels et informels qui unissent vos membres entre eux et avec le syndicat. Ce faisant, vous découvrirez les réseaux interpersonnels qui sont en place.

### **Cette analyse vous permettra :**

- d'identifier les groupes naturels au sein de votre section locale.
- de connaître ce qui déclenche naturellement la communication.
- de bâtir sur les réseaux existants.
- de découvrir les groupes qui sont plus ou moins proches du syndicat et ceux dont le syndicat doit se rapprocher.

Dans la planification, il est important de tenir compte de la taille de la section locale, de sa configuration (lieux de travail) et des horaires de travail.

# 4 conseils pour organiser de bonnes assemblées syndicales

## QU'EST-CE QU'UNE BONNE ASSEMBLÉE SYNDICALE ?

### 1. Elle est annoncée à l'avance.

Informez vos membres suffisamment à l'avance de la date, de l'heure et du lieu de l'assemblée. Fournissez également l'ordre du jour à l'avance.

### 2. Elle est présidée de manière juste et équilibrée.

Une réunion bien présidée crée un espace de discussion qui permet aux membres de débattre librement et d'avoir confiance que leur contribution compte et est respectée. Le président de l'assemblée doit être impartial et connaître le processus de prise de décision.

### 3. Elle traite un point à la fois.

Assurez-vous de séparer les travaux en utilisant des motions claires et précises. Les membres devraient proposer, débattre et voter sur un sujet à la fois.

### 4. Elle crée un espace de parole pour tous les membres.

Dans une bonne assemblée, chaque membre a la possibilité de s'exprimer sur n'importe quel sujet.

Pour en savoir plus sur l'organisation de bonnes assemblées, consultez la **trousse de procédure des assemblées** du SCFP. Vous y trouverez tout ce qu'il faut savoir pour organiser de bonnes réunions.

# Conseils de communication

## LES CONVERSATIONS INDIVIDUELLES

La plus ancienne technique de communication demeure toujours aussi efficace. Elle consiste à parler et écouter.

Les conversations individuelles entre les militants et les membres créent un lien de communication entre l'exécutif de la section locale et la base. Elles facilitent la confiance et l'engagement.

La conversation directe est la méthode la plus efficace pour renforcer le leadership, approfondir la compréhension et promouvoir le militantisme des membres. En outre, elle apporte à l'exécutif des informations concrètes sur les mesures à prendre et elle renforce la relation avec la base.

## LE COURRIER ÉLECTRONIQUE

La priorité absolue, pour vos communications, consiste à garder la liste d'adresses courriel de vos membres à jour. On peut mettre beaucoup d'information dans un courriel, et les membres peuvent les conserver et les relire plus tard. On peut aussi mesurer le succès des envois par courriel.

- Négociez dans votre convention collective le droit du syndicat à recevoir les coordonnées des membres (et le format dans lequel elles sont fournies).
- Gardez cette liste confidentielle et utilisez-la uniquement à des fins syndicales.
- Envoyez aux membres uniquement des informations pertinentes. Pensez à ce que les membres doivent savoir pour participer pleinement à leur syndicat : coordonnées des membres de l'exécutif, dates des assemblées, décisions importantes, dernières nouvelles sur les négociations et le milieu de travail.
- Établissez un calendrier d'envois réguliers de courriels.

- Dans le message, incluez des liens vers le site Web ou le comptes de réseaux sociaux de votre section locale, où vos membres peuvent obtenir plus d'informations ou des mises à jour plus fréquentes.
- N'oubliez pas que la communication par courrier électronique n'est pas privée et qu'on peut transférer un courriel à une autre partie. Veillez à utiliser un langage approprié et à rédiger vos messages comme s'ils pouvaient être rendus publics.

## LES RÉSEAUX SOCIAUX

Les réseaux sociaux sont un excellent moyen de communication avec les membres lors des négociations et des campagnes, pour les griefs ou les ateliers à venir. On peut aussi les utiliser pour mobiliser la population derrière une cause. Le SCFP encourage ses sections locales et ses dirigeants à utiliser cette ressource pour mobiliser les membres.

L'utilisation des réseaux sociaux peut s'avérer une méthode rapide et efficace pour atteindre un large public en peu de temps. Mais n'oubliez pas que la hâte peut coûter cher. Soyez stratégique : veillez à intégrer parfaitement les réseaux sociaux dans vos plans de communication.

### **Et, où que vous soyez en ligne, faites preuve de bon sens :**

- Familiarisez-vous avec la politique de votre employeur sur les réseaux sociaux ou l'utilisation du matériel informatique, et assurez-vous que vos membres font de même.
- N'utilisez pas le matériel de travail fourni par l'employeur (téléphone portable, ordinateur portable, compte de messagerie, serveur au bureau) pour vos activités personnelles ou syndicales.
- Prenez des mesures pour protéger la sécurité de vos informations et restreindre l'accès à vos comptes et publications. Cela dit, n'oubliez pas que les publications dans les réseaux sociaux ne sont jamais tout à fait privées. Elles pourraient être vues par d'autres.

- Réfléchissez à ce que vous souhaitez publier : cela pourrait-il nuire à la réputation de votre employeur, de votre section locale ou d'un collègue ? N'écrivez rien en ligne que vous ne diriez pas en public ou que vous ne signeriez pas de votre vrai nom.

**Pour en savoir plus sur la position du SCFP sur les réseaux sociaux, visitez le [scfp.ca/lignes-directrices-relatives-aux-medias-sociaux](https://scfp.ca/lignes-directrices-relatives-aux-medias-sociaux).**

**Pour d'autres conseils et outils sur les communications numériques et électroniques, allez au [scfp.ca/ressources-pour-les-communicateurs](https://scfp.ca/ressources-pour-les-communicateurs). Vous y trouverez d'autres renseignements sur la messagerie électronique, les bulletins d'information électroniques, les sites Web et les réseaux sociaux.**

# Ressources

## **LE SCFP DISPOSE DE NOMBREUX OUTILS POUR AIDER LES MILITANTS SYNDICAUX DANS LEURS EFFORTS D'IMPLICATION DES MEMBRES.**

- Consultez la trousse de procédure des assemblées. Elle contient un guide, un glossaire, un aide-mémoire et un survol des règles. Vous pouvez télécharger une version PDF ou commander la trousse imprimée au [scfp.ca/commandes/trousse-de-procedure-des-assemblees](http://scfp.ca/commandes/trousse-de-procedure-des-assemblees).
- Commandez des cartes de membre pour les membres de votre section locale au [scfp.ca/commandes/cartes-de-membres-format-de-poche](http://scfp.ca/commandes/cartes-de-membres-format-de-poche).
- Nous avons également des cartes qui servent à obtenir de plus amples renseignements sur vos membres. Elles sont disponibles au [scfp.ca/formulaire-adhesion](http://scfp.ca/formulaire-adhesion)
- Pour en apprendre davantage sur le SCFP, visitez le [scfp.ca/le-scfp-un-survol](http://scfp.ca/le-scfp-un-survol).
- Consultez les statuts du SCFP en les téléchargeant au [scfp.ca/statuts-du-scfp](http://scfp.ca/statuts-du-scfp).
- Les lignes directrices du SCFP sur les réseaux sociaux sont disponibles au [scfp.ca/lignes-directrices-relatives-aux-medias-sociaux](http://scfp.ca/lignes-directrices-relatives-aux-medias-sociaux).
- Accédez aux ressources pour les communicateurs syndicaux au [scfp.ca/ressources-pour-les-communicateurs](http://scfp.ca/ressources-pour-les-communicateurs)
- Notre Guide de communications claires et simples est disponible au [scfp.ca/guide-communications-claires](http://scfp.ca/guide-communications-claires).
- Trouvez toutes sortes de ressources pour les membres au [scfp.ca/ressources-pour-les-membres](http://scfp.ca/ressources-pour-les-membres).
- Pour commander toutes sortes d'articles promotionnels, comme des affiches, des macarons et des t-shirts, allez au [scfp.ca/commandez](http://scfp.ca/commandez).
- Enfin, le présent guide est disponible en version électronique au [scfp.ca/implication-des-membres](http://scfp.ca/implication-des-membres).

# Conclusion

**Vous trouverez des outils et des renseignements additionnels sur l'implication des membres au [scfp.ca/implication-des-membres](http://scfp.ca/implication-des-membres).**



***SCFP***

[scfp.ca/implication-des-membres](http://scfp.ca/implication-des-membres)

